



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : M. Thierry Michel
Président du Conseil communal
☎ 032 886 43 95

Constitution des Autorités

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal de la législature 2012-2016 a tenu sa séance de constitution ce mercredi 27 juin 2012 et a nommé son bureau pour la période 2012-2013. A partir du 1^{er} juillet, sa composition se déclinera comme suit :

Bureau 2012 – 2013 du Conseil communal

Président	Michel Thierry (PLR)
Vice-président	Karakash Jean-Nat (PS)
Secrétaire	Fatton Yves (PLR)
Membres	Mermet Christian (PS) Brunner Chantal (PLR)

Les dicastères et les suppléances seront répartis lors de la prochaine séance de l'Exécutif.

Pour mémoire, la séance de constitution du Conseil général s'est tenue lundi soir, le 25 juin dernier. Le Législatif a procédé à l'élection de son bureau qui se compose ainsi :

Bureau 2012 – 2013 du Conseil général

Président	Rosat Bernard (PS)
Premier vice-président	Dreyer Daniel (PLR)
Second vice-président	Willener Alexandre (UDC)
Secrétaire	Wyss Pierre-Alain (PLR)
Secrétaire-suppléant	Gonzalez Manuel (PS)
Questeurs	Ioset Amanda (POP) Frey Loïc (UDC)

Val-de-Travers, le 28 juin 2012

LE CONSEIL COMMUNAL

